

## CENTRE HOSPITALIER DE LA COTE FLEURIE



### Restitution pour la publication

Synthèse des actions suite au bilan  
des émissions de gaz à effet de serre

conformément au décret n°2011-829 du 11 juillet 2011



## **SOMMAIRE**

<b>1 PRESENTATION GENERALE .....</b>	<b>3</b>
1.1 DESCRIPTION DE LA PERSONNE MORALE CONCERNEE.....	3
1.2 BILAN DES EMISSIONS DE GES.....	3
<b>2 PLAN D' ACTIONS .....</b>	<b>4</b>
2.1 ACTIONS PAR CATEGORIE D'EMISSIONS .....	4
2.2 SYNTHESE DES ACTIONS.....	5



## 1 PRESENTATION GENERALE

---

### 1.1 DESCRIPTION DE LA PERSONNE MORALE CONCERNEE

<b>Raison sociale</b>	CH DE LA COTE FLEURIE
<b>Code NAF</b>	8610 Z
<b>Code SIRET</b>	200 017 986 00015
<b>Adresse</b>	Chemin de la Plane – 14600 EQUEMAUVILLE
<b>Nombre de salariés</b>	627 à fin 2011
<b>Description sommaire de l'activité</b>	Activités hospitalières

---

### 1.2 BILAN DES EMISSIONS DE GES

Cf. « Restitution pour la publication - Bilan des émissions de gaz à effet de serre conformément au décret n°2011-829 du 11 juillet 2011 »



## **2 PLAN D' ACTIONS**

---

### **2.1 ACTIONS PAR CATEGORIE D' EMISSIONS**

Il est à l'heure actuelle prévu de grosses modifications sur le patrimoine de CH de la COTE FLEURIE dans les 3 années à venir :

- Restructuration du CH d'Equemauville pour y accueillir les patients de l'EHPAD des Monts et de la Résidence Montpensier

Le nouveau patrimoine du CH de la COTE FLEURIE sera :

- Le CH de Cricqueboeuf
- Le CH d'Equemauville restructuré
- La maison de retraite du Mont Joly

Cette redistribution influencera directement le bilan 2015, et engendrera de fortes réductions d'émission pour les 1, 2, 4 ou 6.



Les autres actions que la personne morale envisage de mettre en œuvre au cours des trois années suivant l'établissement du bilan (2012, 2013, 2014) sont les suivantes :

N°	Actions / pistes d'amélioration	Catégorie d'émission	Poste d'émission
1	Réaliser un diagnostic énergétique sur la maison de retraite du Mont Joly	Scopes 1 et 2	Postes 1 et 6
2	Optimiser la régulation du chauffage : programmation adaptée à l'occupation des locaux, optimisation de la température de confort, régime réduit...	Scopes 1 et 2	Postes 1 et 6
3	Mettre en place un système de suivi des consommations d'énergie par site et par énergie (gaz, eau, électricité)	Scopes 1 et 2	Postes 1 et 6
4	Installer des systèmes GTB (gestion technique du bâtiment) et optimiser la gestion.	Scopes 1 et 2	Postes 1 et 6
5	Suivre les recharges des réseaux de fluides frigorigènes	Scope 1	Poste 4
6	Communiquer sur les modes de fonctionnement des systèmes, diffuser des "bonnes pratiques"/"éco-gestes"	Scope 2	Poste 6
7	Privilégier les véhicules peu émetteurs lors du renouvellement du parc automobile (véhicules à plus faibles émissions, électriques, hybrides, biocarburants...)	Scope 1	Poste 2
8	Organiser des stages éco-conduite pour les collaborateurs qui utilisent une automobile pour des déplacements professionnels fréquents	Scope 1	Poste 2
9	Lors des déplacements professionnels, favoriser les transports alternatifs à la route quand c'est possible (transport en commun, ferroviaire)	Scope 1	Poste 2
10	Entretien et bien utiliser le parc automobile (sensibiliser à l'utilisation raisonnée de la climatisation dans les véhicules, pneus correctement gonflés, etc...)	Scope 1	Poste 2
11	Favoriser l'utilisation des salles de place de visioconférences	Scope 1	Poste 2
12	Optimiser les déplacements (groupement de RDV, boucle...) grâce à la mise en place d'un planning d'utilisation des voitures	Scope 1	Poste 2

## 2.2 SYNTHÈSE DES ACTIONS

Le volume global des réductions des émissions de gaz à effet de serre attendu grâce à ces actions est de 144 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> pour les 3 années qui suivent le bilan (à périmètre organisationnel constant). Cela correspond à une réduction moyenne de 3,5% par an des émissions de GES.